

Cote du document: EB 2017/122/INF.6
Date: 27 novembre 2017
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Informations actualisées sur la mise en œuvre du Mécanisme pour les réfugiés, les migrants et les déplacés forcés, en faveur de la stabilité rurale (FARMS)

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Khalida Bouzar
Directrice de la Division Proche-Orient,
Afrique du Nord et Europe
téléphone: +39 06 5459 2321
courriel: k.bouzar@ifad.org

Luis Jiménez-McInnis
Directeur du Bureau des partenariats
et de la mobilisation des ressources
téléphone: +39 06 5459 2705
courriel: l.jimenez-mcinnis@ifad.org

Rami A. Salman
Chargé de programme de pays,
Responsable du FARMS
Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
téléphone: +39 06 5459 2291
courriel: r.salman@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef de l'Unité des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-deuxième session
Rome, 11-12 décembre 2017

Pour: Information

Informations actualisées sur la mise en œuvre du Mécanisme pour les réfugiés, les migrants et les déplacés forcés, en faveur de la stabilité rurale (FARMS)

I. Introduction

1. À sa cent dix-huitième session, en septembre 2016, le FIDA avait soumis au Conseil d'administration une note d'information¹ relative à la création du Mécanisme pour les réfugiés, les migrants et les déplacés forcés, en faveur de la stabilité rurale (FARMS). La présente note a pour but de fournir au Conseil des informations actualisées sur les progrès réalisés à ce jour dans le développement du FARMS.
2. La note d'information de septembre 2016 indiquait que le FIDA avait pour but, en créant le FARMS, de prendre en compte les dimensions rurales de la crise actuelle des réfugiés et des déplacés forcés et de combler le fossé entre l'aide humanitaire et le financement du développement.
3. L'objectif général du FARMS est d'aider les communautés d'accueil à répondre à leurs besoins et demandes supplémentaires, en leur fournissant des ressources pour développer les compétences et les capacités qui peuvent contribuer à repérer des possibilités économiques. Des compétences et des moyens d'existence seront créés à la fois pour les communautés d'accueil et pour les personnes déplacées, ce qui sera utile à ces dernières lorsqu'elles retrouveront leur foyer. Le FARMS vise également à aborder les problèmes de la gestion des ressources naturelles et à renforcer la cohésion sociale et les capacités institutionnelles locales dans les communautés rurales d'accueil. L'accent est mis sur les lieux et les communautés dans lesquels le FIDA intervient déjà dans le cadre de ses projets d'investissement. Le mécanisme repose sur trois piliers: a) cofinancement des projets en cours et des projets d'investissement du FIDA; b) dons au titre des guichets régional et de pays spécifiques; et c) participation à l'élaboration des politiques, gestion des savoirs et campagne de communication.
4. Le FARMS s'est révélé être un outil clé témoignant de la réactivité du FIDA face à une crise mondiale. Il va dans le sens de la mise à l'épreuve sur le terrain des principales priorités et stratégies institutionnelles, et il y contribuera. Le modèle a été mis en lumière dans la stratégie relative aux situations de fragilité² et validé. Le FARMS offre aux États membres la possibilité de fournir un financement spécifiquement affecté à des situations de fragilité par le biais d'un guichet supplémentaire, comme le prévoit la stratégie. Il s'appuie à la fois sur le modèle opérationnel du FIDA³ et sur la nouvelle approche holistique⁴, préconisant tous deux l'allocation de ressources additionnelles, sur une base souple, pour apporter un appui dans les situations de fragilité. Les projets liés au FARMS sont souvent conçus pour des conditions d'extrême fragilité et de complexité institutionnelle. Il s'agit de conditions pour lesquelles le FIDA doit tester de nouveaux modèles d'intervention afin de reproduire à plus grande échelle et d'approfondir l'engagement dans les situations de plus grande fragilité. Dans certains pays accueillant d'importantes communautés de réfugiés, il s'est avéré que les prêts ne constituent pas les instruments les plus appropriés pour financer ces communautés déplacées et répondre à leurs besoins. Le mécanisme FARMS a permis au FIDA d'offrir un produit différencié conforme aux préférences du pays hôte (et aux besoins des personnes déplacées vulnérables). Cela correspond à l'évolution de

¹ EB 2016/118/INF.6

² EB 2016/119/R.4: Stratégie d'engagement du FIDA dans les pays présentant des situations de fragilité, session de décembre 2016 du Conseil d'administration.

³ IFAD 11/2/R.3: Renforcer le modèle opérationnel de FIDA11 pour obtenir un impact à grande échelle, présenté à la deuxième session de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA.

⁴ EB 2017/120/R.5: Adapter les opérations au contexte du pays: une approche holistique, session d'avril 2017 du Conseil d'administration.

l'approche du FIDA vis-à-vis de la demande des pays, présentée durant les débats portant sur la reconstitution des ressources en cours⁵. À l'avenir, le FARMS pourrait bénéficier d'un soutien plus important, tel qu'il est envisagé dans le document sur la demande des pays, par exemple dans le cadre du Mécanisme d'acompte pour la préparation des projets.

5. Le mécanisme FARMS a été lancé par le Vice-Président du FIDA lors d'une manifestation parallèle organisée lors de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le 19 septembre 2016, coïncidant avec le Sommet des Nations Unies pour les réfugiés et les migrants. En outre, l'Initiative mondiale Clinton a reconnu ce mécanisme comme un engagement mondial pour combler le fossé entre l'aide humanitaire et le financement du développement. Une réunion des partenaires et des donateurs du FARMS s'est tenue au siège du FIDA le 30 novembre 2016 afin de fournir des informations complémentaires à ceux d'entre eux désireux d'appuyer le FIDA dans le cadre de cette initiative ou de nouer un partenariat avec lui.

II. Situation actuelle

6. Mobilisation des ressources. L'objectif initial du FARMS était de mobiliser 100 millions d'USD – principalement destinés à cofinancer des projets d'investissement du FIDA – pour permettre d'y intégrer des activités ciblant les personnes déplacées et leurs communautés d'accueil dans des projets de développement de plus grande ampleur.
7. Au cours de sa cent dix-neuvième session, le Conseil d'administration a approuvé une contribution initiale de 4 millions d'USD au mécanisme FARMS (EB 2016/119/R.33). Le montant a été prélevé sur la réserve des commissions de gestion des fonds supplémentaires et affecté aux interventions du FIDA en Jordanie. Comme le montre le tableau ci-après, les contributions au cofinancement de la réserve de projets en sont à différents niveaux de négociations avec les donateurs multilatéraux et bilatéraux, les fondations et la société civile.
8. Au 15 octobre 2017, le FIDA en est à différents stades de discussions avec ses partenaires, notamment l'Union européenne, l'Italie, la Norvège, l'Open Society Foundations et la Suisse, portant sur des contributions qui devraient atteindre, au total, 33,3 millions d'USD (y compris les 4 millions d'USD provenant des ressources propres du FIDA). Les accords relatifs à ces contributions devraient être signés d'ici la fin de 2017, ou au début de 2018, pour couvrir les opérations dans divers pays (entre autres la Jordanie, le Liban, le Niger, la Somalie et le Soudan). En 2017, neuf projets ont été conçus dans des pays présentant des situations de fragilité pour appuyer les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur du pays et les communautés d'accueil.

⁵ Demande des pays et capacité d'exécution du FIDA, en particulier dans les pays en situation de fragilité, présenté à la réunion intersessions du 18 octobre 2017.

Tableau 1
Vue d'ensemble des projets de cofinancement du FARMS
 (en millions d'USD)

<i>Projet FARMS</i>	<i>Contribution</i>
Projet d'investissement en faveur des petits ruminants et de reclassement pour les ménages en situation de transition, Jordanie	4,0 millions d'USD
Projet d'investissement en faveur des petits ruminants et de reclassement pour les ménages en situation de transition, Jordanie, et Projet de mesures harmonisées en vue de l'amélioration de la production et de la transformation du bétail, Liban	5,1 millions d'USD
Projet d'investissement en faveur des petits ruminants et de reclassement pour les ménages en situation de transition, Jordanie	1,0 million d'USD
Projet de surveillance épidémiologique du bétail à l'appui des moyens d'existence des petits agriculteurs, pasteurs et personnes déplacées à l'intérieur du pays en situation de vulnérabilité, Soudan	10,2 millions d'USD
Collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome pour des projets en Jordanie et au Liban: renforcer la résilience des moyens d'existence et de la sécurité alimentaire des communautés d'accueil et des réfugiés syriens en Jordanie et au Liban par la promotion d'un développement agricole durable	4,5 millions d'USD
Programme de développement de l'agriculture familiale, Niger (région du Sahel)	3,9 millions d'USD
Projet de promotion de la sécurité alimentaire pour les pasteurs et agropasteurs dans la région du Puntland, Somalie	3,5 millions d'USD
Total	33,3 millions d'USD

9. Exécution du FARMS. Le FIDA a développé, dans le cadre de l'exécution des composantes financées par le FARMS, des collaborations avec des partenaires clés du secteur humanitaire et du secteur du développement. Il coopère actuellement avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en Iraq, en Jordanie et au Liban, en vue de mieux cibler les projets sur les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les communautés d'accueil affectées. En Jordanie et au Liban, les interventions du FARMS sont planifiées conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM) et au Niger, les interventions seront exécutées en partenariat avec le PAM et le HCR. En outre, une collaboration a également été établie avec le Bureau des Nations Unies chargé de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) pour assurer son appui au mécanisme. Ces partenariats stratégiques ont permis de rapprocher des interventions humanitaires et de développement rural à long terme et d'éviter que ne se créent des goulets d'étranglement critiques. Il y a là un élément essentiel dans l'effort visant à créer un avantage économique immédiat en termes d'emploi et de revenu pour stimuler les perspectives économiques à long terme et relancer le processus de transformation du monde rural.
10. La Directrice de la Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe a désigné, comme responsable du mécanisme, un chargé de programme de pays de grade élevé pour assurer la bonne gestion des activités et des initiatives du FARMS, ainsi que le suivi et l'établissement de rapports adéquats dans l'ensemble du portefeuille du FIDA. Pour suivre et mesurer l'impact des interventions appuyées par le FARMS, le FIDA a élaboré un cadre spécial axé sur les résultats, qui comprend des indicateurs spécifiques à intégrer dans les cadres de résultats de ces interventions. La présentation aux donateurs d'un rapport annuel consolidé sur le FARMS devrait débuter en 2018.

11. Perspectives pour 2018. La réserve d'initiatives FARMS établie au cours de l'année 2017 démontre que le FIDA est actif et engagé dans les zones affectées par le déplacement de populations, par le biais de son portefeuille d'investissements. Il existe encore d'importantes possibilités, à travers le FARMS, d'intégrer des activités répondant aux besoins spécifiques des personnes déplacées et de leurs communautés d'accueil dans d'autres projets du FIDA. Les initiatives FARMS en cours d'élaboration ont constitué des occasions importantes d'intensifier la collaboration au niveau des pays avec la FAO, le HCR et le PAM, entre autres. Une telle collaboration sert à élaborer des solutions appropriées et à fournir un appui coordonné aux communautés affectées par les crises, et à les aider à se rétablir et à renforcer leur résilience. Cela devrait se poursuivre en 2018, à mesure que ces initiatives entreront dans la phase d'exécution et que d'autres initiatives seront identifiées.
12. Le mécanisme souhaite continuer à élargir sa couverture, au-delà de la région Proche-Orient et Afrique du Nord, à d'autres parties de l'Afrique (le Sahel, par exemple) et à d'autres régions touchées par les déplacements de populations. Cette expansion a déjà commencé avec la contribution prévue de la Norvège à un programme au Niger, à l'appui des communautés locales et des populations déplacées dans la région du lac Tchad. En outre, le FARMS est bien placé pour appuyer un futur réengagement du FIDA en République arabe syrienne en fournissant un moyen de mobiliser les ressources supplémentaires nécessaires pour investir dans la reconstruction des moyens d'existence des communautés locales et des rapatriés. Il peut aussi avoir un rôle à jouer dans l'appui au réengagement du FIDA au Yémen, lorsqu'il sera possible de le faire.
13. À cet égard, le mécanisme vise à mobiliser au moins 40 millions d'USD en 2018 pour améliorer les conditions de vie et les moyens d'existence des rapatriés, des personnes déplacées et de ceux qui les accueillent, et met actuellement au point une réserve de notes conceptuelles relatives à de possibles interventions.